



Association pour la Défense des  
Chômeurs

Premier-Mars 15 Case postale

2301 La Chaux-de-Fonds

032 913 96 33

[info@adc-ne.ch](mailto:info@adc-ne.ch) [www.adc-ne.ch](http://www.adc-ne.ch)



# Rapport d'activités 2017

# Le Comité



## Les co-présidents :

Didier Berberat

Rosy Lobosco

## Les membres

Janine Bärtschi

Pierre Friedli

Anne-Lise Lagger

Philippe Lagger

Yves Scheurer

Gaston Verdon

## Rapport d'activité 2017

Au cours de l'année 2017, le comité s'est réuni à neuf reprises et l'assemblée générale a eu lieu le 20 avril 2017. La partie statutaire a été suivie par une présentation de la réforme du Service de l'emploi par sa Cheffe, Mme Valérie Gianoli.

Quatre rencontres d'équipe ont eu lieu en 2017. Supervisées par Anne-Lise Lager, membre du comité, elles permettent aux bénévoles et au référent de s'organiser entre eux (agenda) et de partager leurs expériences. La composition de l'équipe de bénévoles change peu au fil des années. Les bénévoles sont motivés, présents et leur implication n'a rien à envier à celle de salariés. Ils forment une équipe petite, mais soudée et efficace, où chacun se sent utile, ce qui permet un fonctionnement optimal des permanences. Les activités offertes aux membres et bénévoles ont été le Petit-Nouvel-An, la sortie annuelle à Carouge sous un soleil resplendissant et le repas de Noël auquel se sont joints des membres du comité.

Lors des permanences nous continuons d'aider à la rédaction de CV et de lettres de motivation, de compléter des formulaires, de déposer des oppositions et des recours contre des pénalisations et des décisions d'inaptitude au placement. Nous sommes aussi régulièrement sollicités pour prodiguer renseignements et conseils non seulement à des demandeurs d'emploi mais aussi à des salariés qui souhaitent connaître leurs droits en cas de démission ou de licenciement. Cela représente beaucoup d'entretiens avec des personnes en souffrance, souvent en arrêt-maladie. Nous rendons attentives les personnes désireuses de démissionner aux difficultés à retrouver un emploi et contribuons ainsi à la **prévention du chômage**. Nous nous attachons aussi à atténuer l'intensité des désaccords consécutifs à un licenciement, avec parfois un certain succès. Nous jouons donc aussi un rôle de **médiation** entre employés et employeurs.

Au fil des années s'accroît la tendance à forcer les demandeurs d'emploi à ne postuler que par l'intermédiaire de sites internet ou d'applications mobiles. Les contacts avec les instances du chômage et du social deviennent aussi de plus en plus formalisés et informatisés. Cette **digitalisation de la société** oblige à repenser notre

façon de travailler et demande beaucoup de patience, de pédagogie et de doigté de la part des bénévoles pour créer et récupérer des adresses de courriel, enseigner aux usagers à reconnaître, créer et gérer différents formats de documents, etc. Pour accompagner ces changements, tout au long de l'année, l'outil informatique a continué d'être optimisé et uniformisé.

Stéphanie Humbert-Droz, dans le cadre d'un emploi temporaire de courte durée, a redynamisé la **carte de légitimation pour demandeurs d'emploi** en prospectant les entreprises et les acteurs culturels et sportifs du canton pour conclure de nouveaux partenariats. Elle a aussi créé un nouveau visuel. Pour rappel, la carte de légitimation est une co-entreprise des deux ADC cantonales et du Service de l'emploi.

Dans le cadre de l'**Alliance contre la ségrégation sociale**, outre les six rencontres où l'ADC a été représentée, le fait saillant a été l'organisation le 29 mars 2017 d'une action de protestation à Berne devant le Secrétariat d'État à l'Économie. Cette première manifestation publique de l'alliance, qui a réuni une quarantaine de manifestants, a obtenu une bonne couverture médiatique, particulièrement en Suisse romande. Notre collectif a exigé une nouvelle réglementation du travail sur appel imposant le droit à un seuil d'heures et à un salaire garanti et la fin du blocage de l'accès à l'assurance-chômage pour les travailleurs sur appel.

Caroline Ledermann, avocate, a rédigé, dans le cadre d'un emploi temporaire de deux mois, un **rapport sur les contrats d'insertion dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle**. Cette étude d'une trentaine de pages s'inscrit dans la mise en œuvre concrète de cette nouvelle stratégie et prend en compte le point de vue particulier des usagers, les demandeurs d'emploi au sens large. Un certain nombre de propositions sont formulées dans le but de sensibiliser les autorités sur des problèmes rencontrés en pratique lors de la mise en place de contrats d'intégration sociale et professionnelle. Ce rapport très complet n'a pas encore été rendu public et est actuellement en consultation.

En 2017, nous avons participé à six séances de la **Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle**. En revanche, l'ADC n'a pas été retenue dans la nouvelle composition de cette commission pour la législature 2018-2021. La **Commission tripartite de l'assurance-chômage** n'a jamais été convoquée en 2017.

Comme nous déplorons cet état de fait, un courrier commun des deux ADC a été envoyé en date du 4 octobre au Chef du Département de l'économie et de l'action sociale demandant que les commissions cantonales se réunissent régulièrement et que les ADC cantonales continuent d'être représentées à la CICM. La réponse à notre courrier datée du 21 novembre confirmait malheureusement que les ADC ne seraient plus représentées à la CICM.

En ce début d'année 2018, nous ne vous cacherons pas notre inquiétude au sujet du financement des 2 ADC de notre canton.

En effet, suite au rejet du Budget 2018 par le Grand Conseil le 20 décembre 2017, le Conseil d'Etat a dû prendre des mesures d'urgence pour le 3 premiers mois de l'année 2018. Finalement, le Législatif cantonal a adopté le Budget, le 20 février 2018. Celui-ci aura malheureusement pour conséquence de réduire notre subvention de 10%, soit CHF 5'500.- par ADC. Espérons que cette coupe sera limitée à 2018, faute de quoi, nous nous trouverons dans une situation financière extrêmement difficile.

Le Comité tient à adresser ses vifs remerciements à notre référent, Sylvain Aubert qui s'engage de façon remarquable et avec compétence pour l'ADC. Notre reconnaissance va aussi aux personnes sans emploi qui font vivre notre association, aux collaborateurs, stagiaires et bénévoles, Martine Dubois, Catherine Brandt, Aline Frey, Marie-Pierre Greiner, Stéphanie Humbert-Droz, Caroline Ledermann, à l'État de Neuchâtel, aux Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, aux différents services cantonaux et communaux, à nos généreux donateurs et à tous nos partenaires.

Les deux-coprésidents souhaitent enfin adresser leur gratitude à leurs collègues du Comité qui s'engagent également bénévolement et de manière exemplaire pour faire vivre notre association.

Le référent, Sylvain Aubert  
Les co-présidents, Rosy Lobosco et Didier Berberat

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2017

<b>PRODUITS</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2017</b>
Subvention cantonale	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Subventions communales	21 000,00	19 000,00	19 000,00
Cotisations et dons	1 270,00	1 430,00	1 500,00
Jetons de présence commissions	600,00	600,00	600,00
Tirelire	3 693,35	3 966,05	3 600,00
Produits financiers	33,75	0,00	50,00
	<b>81 597,10</b>	<b>79 996,05</b>	<b>79 750,00</b>
<b>CHARGES</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2017</b>
Salaires et charges sociales	57 290,70	58 433,50	58 000,00
Location	10 388,25	10 444,95	10 600,00
Électricité, gaz, taxe déchets	506,95	481,10	550,00
Assurances	565,35	578,95	600,00
Fournitures de bureau, photocopies	1 361,70	1 723,60	1 500,00
Agencement et réparations	85,85	34,90	1 000,00
Ordinateurs	379,75	1 635,35	2 000,00
Téléphone, internet	1 084,20	797,85	1 200,00
Frais postaux	88,50	248,30	100,00
Frais abonnements journaux	929,00	987,35	950,00
Documentation	55,00	55,00	100,00
Cafés/boissons/entretien	509,90	1 196,50	600,00
Cotisations à des associations, soutiens	200,00	470,00	200,00
Frais de déplacements	1 207,20	1 385,85	1 200,00
Frais d'animation	2 605,10	2 536,40	2 000,00
Formation	120,00		200,00
Cadeaux, aides diverses	1 062,00	1 276,20	1 000,00
Divers	104,75		200,00
Attribution à une réserve	3 000,00		
	<b>81 544,20</b>	<b>82 285,80</b>	<b>82 000,00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>52,90</b>	<b>-2 289,75</b>	<b>-2 250,00</b>

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.17</b>
<b>Actifs circulants</b>			
Caisse	648,30	416,30	146,90
Postfinance	17 759,29	16 632,94	15341,49
Postfinance - Deposito	44 704,70	45 939,05	47139,05
Banque BCN – garantie loyer	2 536,15	2 535,55	2534,95
c/c FAS	2 075,10	5 504,40	3124,30
Actif transitoire	100,00		300,00
<b>Total actifs circulants</b>	<b>67 823,54</b>	<b>71 028,24</b>	<b>68 586,69</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>67 823,54</b>	<b>71 028,24</b>	<b>68 586,69</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.16</b>	<b>31.12.17</b>
<b>Exigibles à court terme</b>			
Passifs transitoires	0,00	151,80	
<b>Total exigibles à court terme</b>	<b>0,00</b>	<b>151,80</b>	
<b>Réserves</b>			
Réserve locations locaux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Réserve salaire	20 274,15	20 274,15	20 274,15
Réserve maison partage	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Réserve de soutien aux chômeurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Réserve pour imprévus	4 500,00	4 500,00	4 500,00
Réserve pour actions sociales		3 000,00	3 000,00
<b>Total exigibles à long terme</b>	<b>55 774,15</b>	<b>58 774,15</b>	<b>58 774,15</b>
<b>Capital de l'association</b>			
Capital	11 560,09	12 049,39	12102,29
Résultat de l'exercice	489,30	52,90	<b>-2289,75</b>
	<b>12 049,39</b>	<b>12 102,29</b>	<b>9 812,54</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>67 823,54</b>	<b>71 028,24</b>	<b>68 586,69</b>

# Carte de légitimation pour demandeurs d'emploi

Loisirs  
Sports  
Culture  
Bien-être

Musées / Théâtres  
Salons de coiffure  
Piscines / patinoires  
Fitness / football  
Cours de musique

**Vous donnant droit à des rabais**  
(valable uniquement sur présentation d'une pièce d'identité et  
avec l'autocollant brillant «ORP» correspondant à la période.)

**Demandez-la au guichet dans votre ORP**



REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Cette carte est le fruit d'une collaboration entre :



CARTE DE LEGITIMATION POUR  
DEMANDEUR D'EMPLOI

Valable uniquement sur présentation d'une carte d'identité et  
avec l'autocollant brillant «ORP» correspondant à la période.

L'ORP atteste que :

est en recherche d'emploi



1er  
trimestre  
2017

3ème  
trimestre  
2017

2ème  
trimestre  
2017

4ème  
trimestre  
2017

Monsieur  
Albert Dupont  
Grande-Rue 29  
2300 La Chaux-de-Fonds